FRONT DÉMOCRATIQUE

présenté par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.



FRANÇOIS GALY
Né le 9 Juillet 1893, dans l'Hérault
Membre du Parti depuis 1911
Ancien Secrétaire Fédéral de l'Hérault
Retraité F. P. A.
Ancien Combattant 1914-1918

YVONNE FABRY, née LUQUET
Membre du Parti depuis 1936
Fille d'Alexandre Luquet,
(décédé - Ancien Député)
Conseiller Municipal et Général de la Seine



Citoyennes, Citoyens,

Après les résultats du référendum, il apparaît que la République est engagée dans une lutte décisive, d'où dépendra son existence même.

Si vous n'y prenez garde, dans les jours qui viennent, vous aurez, par sentimentalité ou indifférence, compromis vos libertés, votre vie de citoyen, l'avenir même de vos enfants qui ne pourront s'épanouir pleinement que dans le cadre de la démocratie.

Celle-ci est fondée sur la séparation des trois pouvoirs: **EXECUTIF - LEGISLATIF - JUDICIAIRE.**
En votant pour les candidats soumis inconditionnellement à de Gaulle, vous lui livreriez le pouvoir législatif, le seul qu'il ne détienne pas encore !

Vous feriez ainsi, de l'actuel Président ou de son successeur, le maître absolu des destinées du Pays.

Mais cela vous ne le voulez pas - Vous vous y opposerez.

EN VOTANT SOCIALISTE
vous resterez dans la tradition républicaine du XIe arrondissement.

EN VOTANT SOCIALISTE
vous démontrerez que vous restez adversaires résolus de toute dictature d'où qu'elle vienne.

EN VOTANT SOCIALISTE
vous demeurerez fidèle à vous-mêmes et à la démocratie.

François GALY
TITULAIRE

Yvonne FABRY
née LUQUET
SUPPLEANTE

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. — 59-61, rue La Fayette, PARIS (9e)

— UN PROGRAMME
— UN GOUVERNEMENT
— UNE LÉGISLATURE

Le 18 Novembre, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre partie a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le PARTI SOCIALISTE fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

EQUILIBRE DES POUVOIRS : le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc...) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : éducation physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPEENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL entre les membres de la coalisation, de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les Candidats du FRONT DÉMOCRATIQUE

présentés par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.